
CONTRIBUTIONS DE L'ONG AHA
AU
« SECOND FORUM NATIONAL INCLUSIF »
« 6 GRANDES PROPOSITIONS POUR UN SURSAUT »

Du 29 au 31 Octobre

Pour une nation unie, solidaire, faisant face à ses défis internes et intégrée au reste du monde



ONG Action Humanitaire Africaine (AHA)

Siège : Quartier Diguel Est - Porte 588 - Rue 662

Site web : www.aha-international.org

BP : 1198 N'Djaména Tchad - Tél : (+235) 66280570

Courriel : communication.aha@gmail.com

I. HISTORIQUE DE L'ONG AHA

II. CONTEXTE GENERAL

III. CONTRIBUTIONS POUR UN AVENIR SALUTAIRE

IV. CONCLUSION

I- HISTORIQUE ONG AHA

Créé sous le Folio associatif 2176, Action Humanitaire Africaine (AHA) est devenue une Organisation Non Gouvernementale depuis bientôt quatre années.

AHA est une structure de développement qui œuvre pour la Citoyenneté et la promotion de la Démocratie. Depuis 2018, elle a été déclarée ONG d'Utilité Publique au regard de ses actions dans le volet Préservation et Promotion du Patrimoine Naturel et Culture. AHA fut confirmée comme ONG Nationale sous le numéro 0003/MEPD/SE/SPONG/2020. Cette organisation citoyenne s'est étendue avec l'implantation de deux Représentations, respectivement en France et au Niger.

AHA est une Organisation à but non lucratif, d'intérêt public, laïque et apolitique. En perspective, pour cette année, notre Organisation a déposé sa candidature pour un statut consultatif auprès du Conseil Économique, Social et Culturel (ECOSOCC) des Nations Unies.

II- CONTEXTE GENERAL

Indépendant depuis 1960, après plusieurs systèmes et mécanismes de gouvernances, le pays embrassa la Démocratie avec ses corollaires à partir du 1^{er} décembre 1990.

Ainsi, plusieurs initiatives, entre autres la Conférence Nationale Souveraine (CNS), le Forum National Inclusif y compris le présent mini forum évaluatif sur le précédent s'organisent régulièrement pour le renforcement de la Démocratie et du système de Gouvernance.

Bien que ces différentes assises soient interprétées suivant les tendances politiques du pays, tantôt inclusifs ou exclusifs, etc.

Ainsi en tant qu'acteur de la Société Civile et surtout partenaire œuvrant pour le Développement dans le sens large du terme, notre Organisation par la présente tentera d'apporter sa pierre pour l'édification du bien-être et surtout le politiquement correcte au bénéfice de nos compatriotes. Par le truchement des propositions et suggestions murement réfléchies au courant de l'éminent mini-forum qui se tient du 29 au 31 octobre 2020 à Ndjamena.

Pour sortir le Tchad de l'ornière dans laquelle il se trouve, l'apport de toutes les corporations est d'importance capitale, voire cruciale. En effet, suivant les exemples peu reluisants sur le Tchad vu de l'extérieur, il s'avère que :

The Economist place le Tchad parmi les 5 pays les plus autoritaires ;

Transparency International compte le Tchad parmi les 5 pays les plus corrompus ;

Reporters sans frontières (RSF) le considère comme l'un des pires censeurs ;

IDH (Alphabétisation, scolarisation, vaccination, malnutrition, insalubrité) avant dernier ;

Agences Onusiennes (Absence d'eau potable et d'électricité, faim, misère) ;

Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) : 87 % de ses habitants sont classés comme étant pauvres ;

Lund University : Indice de vulnérabilité aux changements climatiques le plus fort ;

The Africa Report : Sur la liste de 500 meilleures entreprises africaines en 2019, aucune entreprise tchadienne n'y figure ;

BAD : Taux d'accès à l'électricité dans le pays était de 8,83 % en 2019 ;

CERI : L'ANT présente sur plusieurs théâtres d'opérations est surmenée et gagnée par une forme de démotivation criarde ;

HCR : 450 000 réfugiés qui représentent près de 4 % de sa population ;

OMS : 1000 décès/100000 naissances taux le plus élevé de mortalité maternelle en Afrique centrale ;

BM : Classement Doing Business 2020 : 182^{ième}/190.

III- PROPOSITIONS POUR UN AVENIR SALUTAIRE

Depuis l'avènement de la quatrième République, issue elle-même du précédent Forum tenu du 19 au 27 mars 2018 il y a eu de grandes avancées sur plusieurs aspects. Parmi ces pas de géants, nous pouvons aussi bien citer la valorisation du genre notamment l'implication massive des femmes dans la gestion de la chose publique, l'engagement sans précédent en faveur de la jeunesse mais aussi les efforts accomplis à l'endroit du monde rural. Toutes ces réalisations ont permis non seulement à l'exécutif d'enregistrer des points positifs, mais cela a également contribué à rassurer des populations en plein désespoir.

Bien que la plupart des recommandations issues du premier Forum soient intéressantes, pour le citoyen lambda, certaines demeurent insuffisantes voire incohérentes. Les suppressions d'institutions importantes telles que le Conseil Constitutionnel, la Haute Cour de justice ou encore le poste de PM ont créé un déséquilibre des pouvoirs. De plus, ces derniers temps, nous constatons une recrudescence de problèmes ethniques, un exode rural et l'exil des jeunes, des violences permanentes dans le bassin du lac Tchad et dans les zones aurifères du Tibesti, le déplacement massif des populations, sont autant de questions nouvelles qui soulèvent des interrogations en ce sens qu'un grand forum comme celui-ci doit pouvoir valablement y répondre.

Le repli identitaire, le sectarisme ambiant des gens du même bord politique, l'exclusion d'une partie des Tchadiens n'augurera rien de bon pour l'avenir de notre pays. L'avenir du Tchad doit s'écrire avec tous les Tchadiens.

Apolitique par essence néanmoins, en tant que copropriétaire du pays de Toumai, ces interrogations nous interpellent tous, y compris des structures et partenaires au développement comme la nôtre qui œuvre pour la Citoyenneté et la promotion de la Démocratie. C'est dans cet esprit que nous avons l'honneur de vous transmettre la synthèse de six grandes propositions en guise de contribution à ce grand rendez-vous citoyen.

1-Sur le serment confessionnel

Étant un pays laïc, le Tchad ne devrait pas aller dans ce sens. D'ailleurs dans le rôle qui lui est assigné, celui de lutter contre la corruption, cette méthode est inefficace et contribue à segmenter la république en maillons religieux. Il faut supprimer le recours à un serment confessionnel comme préalable à l'accession aux postes de responsabilité publique (Article 55 de la Constitution).

2-Sur la clause de 45 ans pour faire acte de candidature aux élections présidentielles

L'article 67 de la constitution doit être revu car plus de 80% des électeurs ont moins de 45 ans, il devrait être également éligible sur le critère de l'âge. Introduire le principe d'électeur éligible en consacrant la majorité comme âge requis et non pas ceux ayant 45 ans pour ce qui concerne la présidentielle et les autres fonctions. Les participants du Forum devraient se dépasser pour permettre aux jeunes de pouvoir se présenter aux élections présidentielles. Quand on demande les voix des jeunes de 18 ans tout en signant une Constitution leur interdisant à leur tour de se faire élire, ce n'est pas normal.

3-Sur la forme de l'État

Un État fortement décentralisé est souhaitable pour rapprocher les citoyens de l'administration publique au niveau aussi bien des régions que des départements.

Instituer une Cour suprême/constitutionnelle indépendante dont le Président et les juges seront désignés à vie ou élus et bénéficiant de l'immunité au même titre que les députés durant leur mandat.

4-Sur la question du drapeau

Cette initiative de vouloir changer de drapeau ne comporte ni l'importance ni l'urgence du moment. Toutefois, suivant les arguments techniques avancés et toujours sous vérification, le Tchad et la Roumanie ont en commun un drapeau identique, cette posture confuse est certes à l'avenir sources de prisme diplomatique.

Vu sous cet angle, il y a opportunité de changement ou modification d'un des drapeaux des deux pays.

Aussi, nous préconisons de soumettre ce différend à la cour internationale de la justice de la Haye (CIJ) chargée sur ce genre de conflit entre pays.

Pour exemple Aouzou nous est revenu grâce à cette même Cour lors du différend qui nous opposait à la Libye.

5-Sur la question de la liberté d'expression, créativité, innovation y compris celle de la presse (HAMA).

Certes, le tableau du paysage médiatique, de la création d'emploi ou des innovations personnelles et autres activités similaires au Tchad et surtout dans le milieu jeunes n'est pas totalement vert.

En effet, les mécanismes et procédures tant administratifs que logistique étatique sont entachées de lourdeur sans oublier les mesures drastiques et dissuasives pour ceux qui

ont la chance d'avoir des autorisations. Il faut aussi mentionner le péché originel d'une frange de la jeunesse (heureusement pas tous), mal outillée en citoyenneté et autres vertus républicaines, qui utilise les réseaux de façon détournée ou à des fins divisionnistes et « incendiaires ». Ces pratiques ne peuvent œuvrer au développement moins encore à la cohésion nationale. Et parfois les réponses de l'État par la voix de censure, créent et impactent des victimes collatérales et innocentes.

Tout en concédant à l'État son rôle d'arbitre, régulateur et garant de la paix et de stabilité nationale, AHA préconise aux participants du mini forum évaluatif de :

- Interdire par la Loi les restrictions d'accès à Internet et aux réseaux sociaux et les consacrer comme droits de l'homme au même titre que le droit à l'information ;

- Faciliter la création des Associations, Formations politiques et autres assimilées sans lourdeur administrative ;

- Sanctionner les auteurs des censures ciblées aux coupables de délit selon la loi sans impact sur les innocents. Mesures valables tant sur la vie associative que de la presse en général ;

- Faire en sorte que les formalités d'enquête de moralité au Ministère de la Sécurité devant déboucher aux autorisations d'exercice associatif ou autres assimilées ne doivent pas être juste des entretiens non approfondis mais quelque chose de concret ;

- Sur plan médiatique nationale, nous préconisons la vulgarisation de la Télé-Tchad sur l'ensemble du territoire national au regard de sa mission de média d'intérêt public. Donc une volonté politique et des efforts techniques s'imposent. Comment comprendre que le lambda tchadien évoluant dans un marasme économique ne puisse regarder sa propre télévision sans passer par un bouquet sur satellite ?

6-Sur les ONGs et OSCs et autres structures assimilées.

Sur ce volet, notre organisation préconise et recommande aux participants du second Forum de tenir compte de ces partenaires tous azimuts de l'État. En effet, tenant compte de leur importance et contributions au développement sur l'échiquier national ; une structuration par un regroupement sous un Ordre s'impose.

Ainsi, à l'image des autres institutions républicaines ; AHA suggère la mise sur pied d'un organe devant incarner et englober l'ensemble des organisations de la société civile en général. Et ce, même si un secrétariat permanent des ONGs existe au niveau du ministère du plan SPONGA.

CONCLUSION

Le Tchad est un territoire aux potentialités économiques énormes. Les ressources pétrolières et aurifères se sont ajoutées aux richesses agricoles déjà existantes. Avec un âge médian d'environ 15 ans et une population à 80% jeune, l'avenir du pays des Sao pourrait devenir radieux à condition qu'un sursaut national s'opère. Aujourd'hui, les forces vives tchadiennes expriment plus que jamais leur volonté de rechercher une alternative positive et pacifique grâce à une jeunesse consciente. Fort de ces enjeux internes et externes, la jeunesse travaille à résorber ses faiblesses et à être à la hauteur des grands défis de demain, faire en sorte qu'au pays de Toumai, se réalisent de façon effective le vivre-ensemble, la justice et l'État de droit.

Nous souhaitons aux participants du second forum, un dialogue franc et sincère assorti d'une nouvelle Constitution et des Institutions consensuelles et inclusives.